

les références altimétriques maritimes

Conformément au décret n° 2006-272 du 3 mars 2006, le SHOM entretient et diffuse les informations relatives aux cotes des zéros hydrographiques, dans les systèmes de référence altimétriques légaux, des ports de France métropolitaine et d'outre-mer. Par extension, le SHOM produit et met également à disposition les informations relatives aux niveaux caractéristiques de la marée (niveau des plus basses mers, niveau moyen...)

Le niveau des plus basses mers et le zéro hydrographique

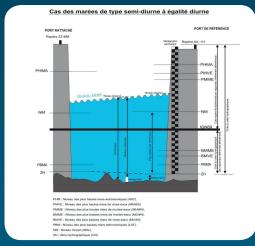


Schéma représentant les différents niveaux marins

Le zéro hydrographique (ZH)

C'est le niveau de référence, commun aux cartes marines et aux annuaires de marée, à partir duquel sont comptées positivement vers le bas, les sondes des cartes et positivement vers le haut, les hauteurs de marée. Il est définit au port de référence de chaque zone de marée :

Selon les recommandations de l'OHI, le ZH doit être voisin du niveau des plus basses mers astronomiques, mais en pratique, le ZH peut s'écarter notablement du PBMA.

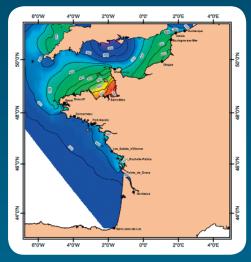
La modification du ZH est une opération délicate car elle implique la mise à jour simultanée de toutes les cartes et ouvrages concernés. Donc c'est une opération rare que l'on ne renouvelle que lorsqu'il est très éloigné du PBMA (plus de 50 cm).

Le niveau des plus basses mers astronomiques (PBMA)

Il résulte d'un calcul (formule harmonique) et présente deux difficultés :

- La précision du calcul est variable selon la qualité et la quantité des
- D'autres phénomènes (météorologiques, océanographiques) se superposent à la marée astronomique ;

Par conséquent, c'est une notion approximative, mais une fois calculé, le PBMA peut servir à situer le zéro hydrographique.



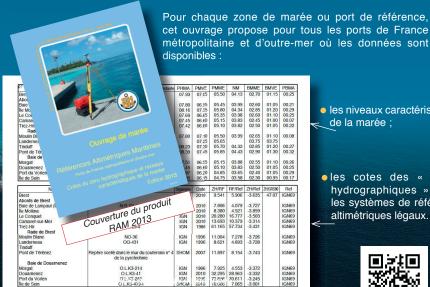
Carte des variations du niveau moyen sur les côtes de France.

Le produit « références Altimétriques Maritimes » (RAM)

Initialement disponibles sur des pages du site Internet du SHOM, ces informations mises à jour annuellement sont depuis 2011 fournies sous la forme d'un ouvrage intitulé : "Références Altimétriques Maritimes".



Carte des zones de marée sur les côtes de France



- les niveaux caractéristiques de la marée ;
- les cotes des « zéros hydrographiques » dans les systèmes de référence altimétriques légaux.

